«Catherine Morin-Desailly - Françoise Férat - Vincent Delahaye - Report de la date de rentrée scolaire : « Une coûteuse désinvolture ! »»

16/05/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Catherine Morin-Desailly - Françoise Férat - Vincent Delahaye - Report de la date de rentrée scolaire : « Une coûteuse désinvolture ! »

La France, tombée au 25e rang du classement PISA, ne peut pas se permettre de perdre des jours de classes. Catherine Morin Desailly, sénatrice de Seine-Maritime, Françoise Férat, sénatrice de la Marne, toutes deux membres de la commission de la culture et de l'Education, et Vincent Delahaye, sénateur de l'Essonne et membre de la commission des Finances dénoncent l'annonce de Benoit Hamon, ministre de l'éducation nationale, de reporter d'une journée la rentrée 2014 des professeurs, et par conséquent, la rentrée des élèves.

D'après Catherine Morin Desailly ***« Le signal envoyé par Benoit Hamon est désastreux. L'Education nationale fait une fois de plus la démonstration que son administration est prisonnière des choix effectués par les syndicats d'enseignants. Cette situation n'est pas acceptable, ni pour les familles, ni pour les élèves. Une telle gestion du calendrier scolaire est contraire à l'intérêt des élèves qui devrait pourtant être notre priorité absolue, surtout au regard de nos performances dans le classement PISA. Lorsque l'on est 25e, on ne peut plus perdre un jour de classe sans véritable raison. »***.

Pour Françoise Férat ***« Cette nouvelle annonce ministérielle, après plus d'une année de polémique sur les rythmes scolaires ne peut que distiller un sentiment de désinvolture à l'égard des parents et des élèves. Tout est mis dans le même sac, premier et second degré, enseignement techniques et agricoles : les difficultés sont-elles à ce point uniformes pour perdre une journée de classe ? Comment ce problème n'a-t-il pu être anticipé ? »***

De son coté, le sénateur Vincent Delahaye a chiffré le coût de cette décision ***« Si l'on rapporte la masse salariale du corps enseignant, soit 39,5 milliards d'euros aux 174 jours de classes dispensés en moyenne, on constate tout simplement que Benoit Hamon vient de dilapider 227 millions d'euros sans aucun motif convainquant. Le ministre nous explique qu'il s'agit de mieux accueillir les nouveaux enseignants en 2014, mais peut-être fallait-il y songer dès la préparation du dernier budget. Gaspiller une telle somme est un acte incompréhensible dans le contexte budgétaire actuel.***

Evidemment, personne ne songe non plus au coût induit de la garde des enfants à la charge des collectivités territoriales ce jour là !»

De leur coté, Catherine Morin Desailly et Françoise Férat s'interrogent **« *Nous attendons que le Gouvernement nous annonce quelle journée supplémentaire de classes sera inscrite au calendrier 2014-2015. Sans quoi, une telle manœuvre ne pourrait alors être comprise que sous la forme d'un geste purement politicien à une semaine des élections européennes. L'intérêt des élèves devrait passer avant ces considérations partisanes.* »**

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC